

BULLETIN D'INFORMATION

N° 6 – Saison 2012/2013

1



Raoul de Néo et Polo du Montpellier Water-Polo fraternisent à Antigone lors du tournoi de qualification aux championnats d'Europe de water-polo

Comité Régional de Natation du Languedoc-Roussillon



Maison Régionale des Sports
CS37093 - 1039 Rue Georges Méliès - 34967 MONTPELLIER Cedex 2
☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr
Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

Compte-rendu de la réunion du Pôle Espoir de Font-Romeu du 14 octobre 2013

Etaient présents :

Anne RIFF, CTR Pôle Espoir, Eric REBOURG CTR LR, Eric DUMOTIER, Trésorier Adjoint chargé de la Comptabilité des Pôles, Gérard VERNEREY, Trésorier Adjoint faisant fonction de Trésorier Général, Jean-Marie APPENZELLER et Gérard NURIT, VP du CDLR et Référents du Pôle Espoir de FR, Jacky VAYEUR, Président du comité régional

Ouverture de la réunion à 10 heures 10

Informations suite à la réunion des pôles France du 14 septembre 2013 à Paris :

- Gestion financière sous contrôle des comités avec fonctionnement et utilisation des fonds par le CT responsable du pôle par une gestion transparente, Lettre et esprit
- Moyens en 2013 en baisse : 2013 aide de 40 K€ + Aide spécifique de 40 K€ + Chaque pôle construit ses stages en accord avec la FFN avec prise en charge directe.
- Soutien aux pôles Espoir de 130.000 K€ /17 pôles avec cahier des charges, la répartition des sommes suivantes - Espoirs 10 K€F, Espoirs hors Pôle FR 7.5 K€, Espoir avec Pôle France 6.5 K€
- Le Pôle NS de Sète percevra 7000,00€ et celui de Font Romeu 6500,00 €
- Fonctionnement sur IR (zone naturelle des pôles),
- Eviter le racolage.
- Suivi des athlètes,
- Formater les comptabilités à l'exemple du modèle d'un pôle délivré.
- Formation des athlètes

Le Président signale que le comité gère 3 comptabilités séparées :

- Les comptes du Comité Régional, Les comptes courant et épargne du pôle France, Les Comptes courant et épargne du Pôle Espoir de Font Romeu
- L'an prochain les comptabilités seront saisies en double sur le logiciel CIEL.
- Les comptabilités des Pôles Espoir de Natation Synchronisée et de Water-Polo sont gérées par les clubs supports. Nous leur demanderons de bien vouloir nous communiquer le bilan comptable complet de leur pôle respectif.

Les aides aux pôles ont été de 3 000,00€ de BOP pour les deux pôles Natation Synchro et Water-Polo, de 10 000,00 € provenant du Conseil Régional au Pôle espoir de Font Romeu.

L'Etat de comptes du pôle espoir de FR est au 30/09/2013 de :

Compte courant :	28 208,97 €	Compte Epargne :	10 963.03 €
Compte pro PPS :	4 540.47 €	Soit un actif de :	43 712,47 €
Dettes dues au pôle France :	22 450.55 €	L'actif final sera après clôture de :	21 261,92 €

Bilan saison 2013 au 30/9/2013 : - 16 806.55 € soit un déficit de 6 806.55 € si l'on intègre la subvention de 10 000,00 € du conseil régional à prélever sur le compte épargne.

Anne RIFF présente le prévisionnel 2013/2014 :

Elle doit ajouter les 6 500,00 € d'aide fédérale à son état comptable ce qui portera les frais d'entraînement et d'encadrement technique à 800,00 € par nageur (ce qui diminuera la part à régler des nageurs de 1200,00 € à 800,00 € pour les extérieurs et augmentera celle des régionaux de 750,00 € à 800,00 €. Les clubs des deux nageurs régionaux seront remboursés. Ces 1600,00 € seront pris sur la subvention du conseil régional. D'autre part, la participation aux stages pour les deux régionaux sera pour 2014 de 60%.

Les ressources pour la prochaine saison seront de : 22 900,00 €

La facturation des frais techniques de 600,00 €/nageur est traitée directement par le CREPS.

Un acompte sera demandé, comme l'an dernier.

Anne RIFF rencontre les trésoriers afin de finaliser la comptabilité 2012 et mettre en place celle 2013.

La séance est levée à 11 heures 10



Compte Rendu Commission de la Natation Estivale du 19 octobre 2013

Présents : Mme DUMOTIER Nicole, Mrs DUMOTIER Eric, PELLE Christophe, TRAIN Dominique, NURIT Gérard, VAYEUR Jacky, CRUBELLIER Marc ;
Absents excusés : Mrs BALLARIN Jean-Michel, VILACECA Pierre ;

La séance est ouverte à 9h30

Le but de cette réunion est de gommer les imperfections de notre règlement pour la saison prochaine et la préparer en amont en fixant les dates des compétitions régionales.

Le Bilan de la saison écoulée est positif sur plusieurs points :

Les interclubs toutes catégories, une participation plus importante des clubs avec de nombreuses équipes. Les interclubs Minimes et moins avec une compétition Minimes/Cadets reprenant le programme de la coupe de France des régions. Les interclubs minimes et moins une participation faible, car beaucoup de clubs ou de nageurs étaient absents date après les championnats régionaux était mal choisie. La compétition Minimes/Cadets une bonne participation, ils cherchaient la qualification pour la coupe de France des régions. Ces deux épreuves seront maintenues la saison prochaine et placées avant les régionaux. Le Championnat régional avec une bonne participation des clubs. La catégorie avenir une faible participation, le pass'compétition était obligatoire. Coupe de France des régions contrat rempli nous terminons au pied du podium pour la troisième année, les deux équipes filles terminent à la troisième place et elles terminent 1^{ère} du relais 10 x50 NL

Pour la saison prochaine :

Le championnat régional : nous avons plus de mille engagements sur ces deux journées, avec l'apport du chronométrage semi-automatique les réunions se sont déroulées correctement sans être trop longue. Aussi nous passerons à 5 engagements par catégorie.

Pour les avenir le passeport compétition sera leur sésame pour cette compétition la grille de temps disparaîtra (pour cette catégorie). Les tests de l'ENF 1, 2 et 3 devront faire l'objet d'une demande au département et du département à la région pour ce dernier (ENF 3).

Pas de changement pour le classement juniors/séniors. Pour les séniors il y a la catégorie de maîtres s'ils souhaitent un classement par catégories.

Le championnat régional sera toujours une semaine avant la coupe de France des régions. La date de la coupe de France figure dans le spécial règlement qui est envoyé à chaque club.

Les classements lors de régionaux :

- Par catégories = classement coupe de France.
- Classement des clubs = somme de toutes les performances

Pour l'instant nous ne pouvons utiliser que ces types de classements proposés par ExtraNat Pocket

Pas de changement dans le programme, cela veut dire pas de nouveau relais (qui avaient été supprimés pour laisser du temps pour le repas)

Les interclubs TC et Minimes et moins les clubs pourront faire nager de équipes mixtes et même des équipes formées par deux clubs, mais elles ne pourront participer au classement général seule leurs performances seront prises en compte par la FFN.

Le championnat départemental ou le tri-départementaux : cette année il sera différent entre le Gard et les autres départements puisque la compétition aura lieu à Bagnols sur Cèze en bassin de 50 mètres, nous aurons un 200 4 Nages à la place du 100 4 Nages.

Les enfants nés en 2006 ils n'ont pas le droit de participer aux compétitions (voir règlement fédéral).

Les résultats : ils seront envoyés aux clubs en PDF afin qu'ils puissent voir la progression des plus petits.

Les résultats PDF sont aussi sur le site départemental.

Questions des clubs :

- Pour les régionaux une rotation sur les clubs ? Pas pour l'instant car en fonction du nombre de clubs dans les départements cela peut évoluer. Chaque fois qu'un département a sauté son tour cela a profité aux clubs du Gard.
- 800 et 1500 mètres une compétition est prévu au niveau départemental et elle s'appelle le championnat départemental d'été où les clubs de natation estivale peuvent participer se rapprocher de son comité départemental.

Encadrement de la sélection : pour l'instant l'équipe encadrante ne sera pas modifiée. Nous demanderons comme tous les ans si nous pouvons avoir un stagiaire, le comité régional tranchera sachant qu'il favorise

les stagiaires ayant suivis un BPJEPS diplôme délivré par l'ERFAN du comité régional Languedoc-Roussillon.

La sélection au championnat de France des régions :

Elle sera toujours réalisée suivant le même principe avec les rankings et par deux personnes seulement. Pour la participation financière au stage, il faudra augmenter la participation de chaque nageur. La somme de 50€ n'a pas évolué depuis 19 ans. Le tarif serait proposé de l'ordre de 70 à 80 € par nageur ou une participation en fonction des dépenses qui seront engagées.

En 2016, La coupe de France des régions aura lieu dans notre région, aussi la commission a réfléchi à des critères de sélection pour les clubs qui en feront la demande. Elle devra être adressée au comité régional avant fin 2013. Envoyer un dossier complet reprenant les critères et les caractéristiques de l'organisation au comité régional début octobre 2014 afin que le comité directeur puisse voter avant la fin 2014 l'attribution de cette compétition et qu'il communique le nom du club retenu à la fédération française de natation avant l'AG de 2015.

Les critères seront :

- Priorité au département qui n'a pas organisé cette épreuve.
- La capacité et expérience du club a organisée de grosse compétition.
- Capacité d'hébergement
- Disponibilité de la piscine

Voilà les critères principaux qui seront retenus.

Pour la coupe de France en 2015 des modifications ont été demandé par un comité. Ces modifications portent sur les épreuves suivantes :

- Faire nager un seul 50 mètres NL, 50 m. Brasse, 50 m. Dos et 50 m. Papillon, à la place du deux fois 50 m. NL. Cela fait seize années que le programme n'a pas changé. La commission émet un avis favorable à cette modification, mais cela implique une augmentation des dépenses puisque nous aurons plus de sélectionnés.
- Changer le mode de calcul pour le classement (actuellement à la place), c'est-à-dire le faire à la table de cotation. La commission y est opposée, car les équipes les plus faibles auront du mal à progresser dans le classement.

Calendrier pour la saison 2014 :

Le 22 juin le challenge Guy Coutel à BAGNOLS

Le 29 juin coupe de la biche à ST GILLES ;

Le 03 août SALINDRES

Le 27 juillet les interclubs toutes catégories dans l'Hérault

Le 03 août les départementaux Gard Bagnols, Aude PO Hérault dans l'Hérault

Le 10 août les interclubs Minimes et moins avec la compétition pré-qualificative Minimes/Cadets à PAULHAN

Les 23 et 24 août le championnat régional à QUILLAN

Les 30 et 31 août la coupe de France des régions à St PALAIS dans le département des Pyrénées Atlantique en région d'Aquitaine.

La séance est levée à 11h 45



Séminaire des Officiels "A" du 19 octobre 2013

Etaient présents :

Evelyne LEBOULCH, Robert GIL, Jean Paul HERNANDEZ, Didier JANIN de Canet 66, Vonnick DUVAL de l'OL Ouveillan, Annabelle LE GAL FRIART de AS Saint Gilles, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER de D. Clermont l'Hérault, Marc AVENA, Patrick PUYRENIER des DFC Sète, Nicole DUMOTIER, Michel MAS, Eric DUMOTIER de SO Bagnols, Eric POUPEVILLE du Montpellier UC, Jean-Pierre LAFFONT de l'AS Salindres, Laure SENIA de Laudun LAC, Anne SARRUS, Raymond SENIA, Jacky OFFREDI, Christian RICOME du CNC Alès, Marie TRAIN, Paule MOLLICONE, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY du NC Nîmois, Caroline SUDRE, Nicole MELINE, Jacky VAYEUR du CN Béziers Méditerranée, Pierre VILLACECA du CN Ceret, Martine RIEU, Patrick RIEU, Richard LAGRAVE de l'ASPTT Montpellier

Gérard NURIT du CN Carcassonne, Pascal PAVLISTA de Le Vigan, Didier CLEMENT de l'AS Villeneuve

Etaient excusés :

Albane BOSC et Thierry JAMET retenus pour passage des examens TEP permettant l'accès aux formations BP JEPS AAN.

Les 33 officiels "A" sur 34 présents notés ci-dessus, de 17 clubs, représentent 50% de l'ensemble de des officiels A licenciés en Languedoc-Roussillon.

Départements	Nbre d'officiel A	Officiels A présents	Officiels A excusés	%	Nbre de Club	Clubs représentés	%
11	13	2		15,4%	9	2	22,2%
30	20	15	1	80,0%	10	8	80,0%
34	26	11	3	53,8%	21	5	23,8%
48	2			0,0%	2		0,0%
66	15	5	1	40,0%	10	2	20,0%
Totaux	76	33	5	50,0%	52	17	32,7%

Gérard NURIT présente la gestion des officiels par extranat. Il informe que les fiches individuelles complémentaires sont à renseigner pour chaque licencié (e) par les clubs sur extranat.

Après ces présentations de diaporama sont sujettes à quelques questionnements sur la manière de faire et sur certaines corrections à apporter.

Il est annoncé que :

- Les Présidents des commissions départementales seront aidés par les officiels A FFN résidant dans leur département afin d'améliorer la formation et la cohésion des groupes, sauf cas de fonction élective dans un autre département.
- Les recyclages des officiels A B et C sont organisés par les départements.
- Les formations des officiels A B et C sont dirigées par les départements avec un regroupement régional uniquement pour passage de l'écrit à l'examen d'officiel A, le 15 mars 2013 à 9 heures 30 à la maison régionale des sports où une salle sera réservée.
- Des formations au PSC1 seront organisées par l'ERFAN du comité à l'attention des officiels.

Les officiels FFN sont présentés :

Nom /Prénom / Club	FFN	Lieu de résidence
- Didier JANIN de Canet 66 Natation	FFN 6	66
- Anne SARRUS du CNC Alès	FFN 6	30
- Vonnick DUVAL de l'OL Méditerranée Ouveillan	FFN 7 et 11	11
- Ludivine CRUBELLIER des Dauphins Clermont l'Hérault	FFN 7	66
- Marie TRAIN du NC Nîmois	FFN 8	30
- Caroline SUDRE du CN Béziers Méditerranée	FFN 9	34
- Eric POUPEVILLE du Montpellier UC	FFN 10	11
- Paule MOLLICONE du NC Nîmois	FFN 10	30

Absents excusés :

- Jacques RIERA du Montpellier UC	FFN 5 et 11	34
- Claude CAMPAGNE du NC Nîmois	F	FFN 5 (Arrête son activité)
- Michel BARDOU de Canet 66 Natation	FFN 8	66
- Eric MARUEJOULS du DFC Sète	FFN 9	34

Le Président donne la parole à l'assemblée, sachant que l'objectif de ce séminaire est d'uniformiser, et d'harmoniser le comportement des uns et des autres suivant les situations rencontrées, tant dans le jugement que dans la conduite à tenir.

Les responsabilités d'un juge arbitre sont importantes surtout dans les décisions et dans la confiance accordée. Disqualifier un jeune pour une faute non commise est injuste, irresponsable et inadmissible. Ne pas hésiter à trancher en faveur du nageur si les explications données ne sont pas conformes. Dans le doute s'abstenir.....

Notre région jouit d'une bonne renommée de l'organisation, à la mise en place et la mise en œuvre des jurys, par vos connaissances et vos comportements.

Question : Il est souligné par un officiel responsable de club que de nombreux officiels B et C ne veulent plus officier. Comment faire ?

Le Président signale l'article paru sur le site internet sous le titre « Une Lapalissade - FOURNIR des OFFICIELS est une nécessité absolue ».

« Pour organiser une compétition, il faut des nageurs dans le bassin et des dirigeants officiels autour du bassin. Si une de ces deux composantes est absente, la compétition ne peut pas avoir lieu. Alors, avant d'en arriver à cette extrémité et pour le bien de tous, si les clubs sont capables de disposer, pour certains, d'un entraîneur pour cinq compétiteurs, le bon sens, la politesse et le respect voudrait que Les clubs puissent satisfaire la même logique pour les officiels. Un chèque d'amende d'un montant quel qu'il soit pour non présentation d'un officiel ou de plusieurs officiels, ne remplacera jamais la personne physique qui œuvre derrière le plot ou sur les bords des bassins. Le travail de ces personnes bénévoles, élues de club, licenciées à la FFN, est à prendre en haute considération et a des limites qu'il convient de respecter... »

En résumé l'effort est à faire par les dirigeants et entraîneurs clubs, auprès des parents de nageurs qui accompagnent leur(s) enfant(s) aux compétitions.

Le manque d'officiel est réel sur certaine compétition et dans certain département. Notez que les compétitions ayant un jury non conforme sont supprimées de la base informatique fédérale (cas récent pour officiels non licenciés). La région a réglé ce problème après bien des palabres par l'application une amende de 80 € par réunion. C'est maintenant aux responsables départementaux et des clubs de trouver une solution.

Question : A partir de quel moment doit-on considérer un jury incomplet ?

Robert GIL énonce l'article noté dans le règlement FFN. Le quota annoncé est celui nécessaire et obligatoire pour organiser une compétition d'animation régionale et plus. Pour les manifestations d'un niveau moindre (compétition d'animation départementale) n'engageant pas de répercussion au niveau supérieur et devant cet état de fait de manque « d'officiels », le Président signale que le jury doit être constitué d'au moins un officiel par ligne, un juge arbitre et un starter qui cumulent les fonctions de juges de virages et de nages pour ne pas pénaliser les nageurs déplacés. Car dire aux nageurs d'un club qui n'a pas d'officiel, vous ne nagez pas n'est pas une solution.

Discussions sur ce sujet avec des avis différenciés, cette mesure doit être à titre. Le temps aux clubs de s'agencer, de faire de la pédagogie pour préparer et former de nouveaux officiels.

Question : Conduite à tenir si pas assez d'officiel ?

Ne pas annuler la compétition par respect pour les compétiteurs et parents. Le délégué juge arbitre officiel A fera un compte-rendu afin de sursoir à l'envoi et à la validation des performances sur les sites "fédéral, régional et départemental".

Puis s'enchaînent des questionnements sur les nages et virages en différents styles de nage, avec réponses collégiales ou individuelles. Des explications sont précisées par le Président de la commission par lecture des données réglementaires. Les articles de la nouvelle réglementation sont examinés et commentés durant l'enchaînement des questions réponses. Des cas particuliers sont évoqués et discutés en commun sur les conduites à tenir.

Le mot « pédagogie » revient souvent : pédagogie d'enseignement auprès des jeunes nageurs afin de leurs donner des explications sur nages qu'ils auraient mal gérées, pédagogies auprès des parents afin qu'ils comprennent aussi l'utilité des officiels et les règles observées.

Toujours se référer aux règlements, ne pas interpréter à sa manière où selon "on m'a dit que" ou pour vous faciliter la tâche, agir comme il se doit dans le respect des règlements.

L'ensemble des membres présents ayant déjà consultés et appris les réglementations nouvelles, il est décidé de considérer ce séminaire comme un recyclage d'officiel A. Cela ne doit pas empêcher les présents d'assister aux regroupements départementaux prévus à cet effet et d'y apporter leur savoir.

Le Président signale que tous les officiels A et B recevront un polo avec logos du comité régional de natation et que les frais de déplacement seront pris, comme d'habitude à raison d'un véhicule par club ou de co-voiturage.

La séance est levée à 17 heures.

P.S. : Le courrier précisant la date et l'ordre du jour de ce séminaire a été transmis et notifié aux clubs du Languedoc-Roussillon et aux membres du comité directeur par courriel en date du 23 septembre 2013 après-midi, avec une première inscription sur le site régional le 23 septembre 2013 en soirée et remise à jour de la new sur la colonne de droite par changement de date. D'autre part, Il a été évoqué lors de la réunion du Comité directeur du 5 octobre 2013 et mentionné au Procès-Verbal. Ces observations sont données pour clore une polémique engagée par des propos déplacés, notifiés par mail au Président de la commission des officiels.



Compte-rendu de la réunion des Présidents des comités départementaux du 21 octobre 2013

Étaient présents :

Madame ROUANET Frédérique, Présidente de l'Aude, Monsieur CRUBELLIER Marc, Président de l'Hérault, Messieurs HERNANDEZ Jean-Paul et Robert GIL représentant Michel PRECLOUX Président des P.O., Monsieur TRAIN Dominique, Président du GARD et Secrétaire Général du CRNLR, Monsieur NURIT Gérard, Vice-Président du CRNLR, Monsieur VAYEUR Jacky, Président du CRNLR

7

Ouverture de la séance à 14 heures 30

1.- L'École de Natation Française

Dominique TRAIN rappelle le cheminement des responsabilités du niveau club au niveau régional et la procédure d'organisation des tests du Sauv'nage, Passeport de l'eau et notamment du Passeport compétition valable pour toutes les disciplines.

ENF 1 : Le Sauvage par le club sous surveillance du département

ENF 2 : Le Passeport de l'eau sous la responsabilité du département

ENF 3 : Le Passeport compétition par les départements sous la responsabilité de la région

2.- Pôles

Points sur la réunion des Pôles "France" du 14 septembre 2013 et explications de fonctionnement

Regret de ne pas avoir plus de nageurs(ses) régionaux sur le pôle espoir de Font-Romeu, surtout que le nombre de candidatures régionales est en hausse. Le choix se porte plus sur des extérieurs d'un niveau supérieur. Il est dommage que des nageurs et nageuses régionaux se renseignant dès l'âge de 10 ans ne réitèrent pas leur engagement à l'âge requis.

3.- Formation

3.1.- L'E.R.F.A.N.

a) Les brevets fédéraux : L'ERFAN mène cette année une formation BF1, deux formations au BF 2 et une au BF 3. Les formations BF 1 et BF 2 sont conformes aux définitions d'organisation et aux référentiels. La formation au BF 3 a été retouchée pour être en phase avec les données fédérales.

Un effort est à faire par les clubs, afin de promouvoir des candidatures.

b) Le BP JEPS AAN :

Le BP JEPS AAN est ouvert depuis obtention de l'habilitation qui nous a été délivrée pour 3 ans. A savoir que nous enseignons et formons uniquement des licenciés possesseurs du BF 1 et du BF 2 ayant suivis l'UC 1, 3 et 9 conformément aux textes en vigueur. La durée de la formation est de 2 ans. Le suivi des certifications des trois UC est effectué en présence d'au moins un membre du jury de la DRJSCS.

c) Formation d'officiels

- Des formations au PSC1 seront organisées par l'ERFAN du comité à l'attention des officiels.
- Les Présidents des commissions départementales seront aidés par les officiels A FFN résidant dans leur département afin d'améliorer la formation et la cohésion des groupes, sauf cas de fonction élective dans un autre département.
- Les recyclages des officiels A B et C sont organisés par les départements.
- Des formations de recyclage devront être organisées par les départements.
- Les formations des officiels A B et C sont dirigées par les départements avec un regroupement régional uniquement pour passage de l'écrit à l'examen d'officiel A, le 15 mars 2013 à 9 heures 30 à la maison régionale des sports où une salle a été réservée.

d) Colloque des entraîneurs

La 4ème Journée « Rencontres en Languedoc-Roussillon » - Colloque transversal sur le sport et l'activité humaine aura pour thème : ERIGER LE MENTAL. Il se déroulera le Samedi 30 novembre 2013 à Maison départementale des Sports de l'Hérault

e) Stages et regroupements

Deux stages et regroupement ont eu lieu au Lazaret à Sète. Pour les jeunes les 5 et 6 octobre 2013 et pour l'élite les 19 et 20 octobre 2013.

3.2.- Le CIAA régional LR

Création au sein du CROS LR, sa première réunion de mise en place a eu lieu le 19 octobre 2013 à la maison régionale des sports.

Ses orientations sont :

- L'Ecole de Natation Française à travers ses références du Savoir Nager
- Le développement des formations de formateurs et d'évaluateurs ENF
- Le développement au sein des collectivités territoriales du concept de l'ENF.
- L'aide au développement des équipements sportifs aquatiques

4.- Les Officiels

Pour faire suite et clore le sujet de la polémique créée par des écrits déplacés, notifiés par mail au Président de la commission des officiels que j'ai reçu en copie suite à sa réponse. Le Président signale qu'il souhaite plus de bienveillance et de compréhension de la part des dirigeants de l'Aude. Il est inadmissible de tenir pareils propos à l'encontre des responsables régionaux. Surtout que rien ne peut leur être reprocher dans la démarche préparatoire au séminaire des officiels A. Le courrier précisant la date et l'ordre du jour de ce séminaire a été transmis et notifié aux clubs du Languedoc-Roussillon et aux membres du comité directeur par courriel en date du 23 septembre 2013 après-midi, avec une première inscription sur le site régional le 23 septembre 2013 en soirée et remise à jour de la new sur la colonne de droite par changement de date. Que les mécontents s'en prennent aux responsables. Ces licenciés responsables sont priés, aussi de regarder le site régional plus fréquemment.

5.- La labellisation

Peu de dossiers ont été déposés par les clubs en 2013. La saison prochaine, comme signalé en Assemblée Générale 2013 à Sète, seuls les clubs labellisés pourront prétendre à une aide.

La commission étudiera lors de sa prochaine réunion les autres retours aux clubs.

Les aides 2013 versées jusqu'à septembre :

- Une ristourne de 5.00 € portant le tarif de la licence de 20.00 à 15.00 € aux clubs labellisés et aux clubs non labellisés validant les règles définies.
- La prise en charge des frais de déroulement de l'Assemblée Générale Annuelle (Déplacement et repas) remboursée aux clubs
- La ristourne sur les engagements des compétitions nationales organisées en L.R.
- L'aide à l'encadrement suite à mise à disposition d'éducateurs aux les stages et sélections
- La participation du comité à l'organisation des compétitions nationales Water-Polo et Natation Synchronisée
- L'aide régionale aux départements pour participation à la coupe Alex Jany
- La ristourne aux départementaux prélevée sur la ressource "licence".

6.- Le CNDS 2014

Rappel du problème de l'Aude concernant l'aide du CNDS 2013.

Comme mentionné dans l'économie du sport, l'an prochain le montant des aides sera à priori maintenu au même niveau que l'an dernier.

Tenir compte des directives données par les CDOS et les DDCS lorsque vous remplirez vos dossiers.

La séance est levée à 16 heures 45



INFORMATIONS – SITES REGIONAUX

E.R.F.A.N. : <http://abcnatation.com/co/erfanlr/>

Région : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/index.php>

INFORMATIONS – SITE FEDERAL

<http://www.ffnatation.fr/webffn/index.php>